

Fête de la Randonnée du Gers

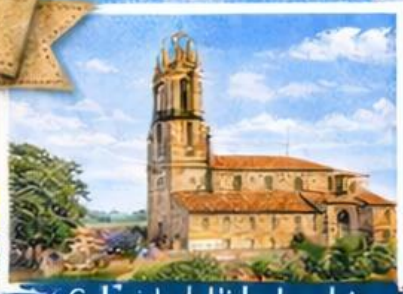
Ronde de d'Artagnan

L'Isle Jourdain

Salle polyvalente Yves Caubet



Pont tourné de L'Isle Jourdain



Collégiale de L'Isle Jourdain

Dimanche 13 septembre 2026

Parcours : **6 km** **8 km** **12.5 km** **16.5 km**

Parcours balisés pour tous les marcheurs sauf fast hiking

Déroulé de la journée :

- 8h00 - Café de bienvenue
- 8h15 - Départ fast hiking 16,5 km
- 8h30 - Départ rando 12,5 km
- 9h00 - Départ rando 8 km
- 9h15 - Départ marche nordique 8 km
- 10h00 - Départ Rando Santé 6 km
- 12h30 - Apéritif musical offert par le Comite Départemental
- 13h - Repas convivial à la salle polyvalente



**Détails,
inscriptions,
contacts au verso**



**Apéritif musical &
Repas convivial**

Marché de producteurs locaux

« Marche, nature et bonne humeur
au cœur de la Gascogne Toulousaine ! »

Crédit agricole



Rendez-Vous salle polyvalente de L'Isle Jourdain à partir de 8h:

5 Impasse des réfractaires et maquisards,
32600 L'Isle Jourdain.
Accès par QR code



Informations

Rando seule: 5€, gratuite pour enfants, rando + repas 25 €,
repas enfant (<12 ans) 15 €

Renseignements, Inscriptions : lislrandoclub32@gmail.com

Tel: Claire: 06 07 18 98 65, Margaret 06 21 36 00 32, Hervé 06 22 31 20 00

<https://lislrandoclub.wixsite.com/randonnees>

Repas : réservation avant le 31/08/2026.

Menu:

salade tomates, croûtons, lardons chèvre
tajine aux 10 légumes et poulet,
dessert opéra, Café et boissons



Inscription effective à réception du règlement effectué par:

- HelloAsso : [inscription - paiement](#)
- ou par chèque à l'ordre de L'Isle Rando Club, envoyé à Office de tourisme, avenue du Bataillon d'Armagnac, 32600 L'Isle Jourdain.

Paiement groupé possible pour les clubs

Pique-nique : pour celles et ceux qui ne souhaitent pas réserver le repas, il sera possible de s'installer dans la salle avec un repas tiré du sac.



Fast Hiking: nouvelle pratique: proche du trail :

VOIR [Fédération Française de Randonnée Pédestre](#)

Accès à la trace par le QR code →



Sécurité: Les participants s'engagent à respecter les règles du code de la route ainsi que les consignes des animateurs.

Droit à l'image : les marcheurs autorisent les organisateurs à utiliser à des fins non commerciales les photos prises lors de cette journée.

